Réunion du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Jeudi 10 décembre 2020)

Participants

Noms	Fonctions	Participation
Gérald RIGAUD	Membre du CA & Président	*Présent*
Max VERNE	Membre du CA & Vice-Président	*Présent*
Sylvie BESSE	Membre du CA & Trésorière	*Présente*
Gabriel POULIGNIER	Membre du CA & Secrétaire	*Présent*
Alain SOUCHELEAU	Membre du CA & Secrétaire Adj.	*Excusé*
Greg HINDSON	Membre du CA & Correspondant Prévention Sécurité	*Présent*
Jean BARRE	Membre du CA	*Présent*
Thierry BERRIO	Membre du CA	*Présent*
Jean-Pierre PIZARD	Membre du CA	*Présent*
Jean-Louis DALMAU	Membre du CA	*Présent*
Roméo GRUBO	Membre du CA	*Présent*
Laurent CHAMBON	Responsable Pédagogique	*Présent*

Procurations :

Pas de procurations.

Ordre du jour :

Situation Covid-19 2

Maintien de compétences à la suite du second confinement 2

Point CPS 2

BIA 3

Dégressivité des tarifs pour une inscription à compter de Juillet 3

Suivi d'actions et sujets divers 4

Contact / Questions / Commentaires : ***ac.enac.secretariat@gmail.com***

Situation Covid-19

Responsable : Gérald Rigaud (Président)

<u>Note importante :</u> ces échanges ont eu lieu avant les annonces du gouvernement vis-à-vis du déconfinement du 15 décembre. Concernant l'autorisation de reprise des vols seules les communications du Président de l'aéroclub font foi.

Le club pourrait déjà être ouvert pour pouvoir faire des navigations (sans toucher intermédiaire sur un autre terrain), des vols locaux et des touchers à Lasbordes.

Il faut que l'aéroclub soit à moins de 20 kms de chez soi.

L'assureur a certifié couvrir les dommages éventuels, quelle que soit la distance à l'aérodrome <u>en vol</u>.

Les vols en double commandes restent interdits mais les vols solos, possiblement embarquant des membres du même foyer que le pilote, sont possibles s'ils respectent les conditions établies ci-avant. Le Président fera une communication auprès des membres pour le leur annoncer.

Maintien de compétences à la suite du second confinement

Responsable : Laurent Chambon (Responsable Pédagogique)

Il y aura des prolongements exceptionnels. L'EASA a publié le cadre mais il doit être transcrit dans le droit français pas la DGAC. Nous sommes en attente de cette transcription.

Le document de l'EASA fait état d'un crédit de temps en dehors de la période de validité de 8 mois au total qui se cumule avec le 1er confinement. Les gens qui ont prorogé très tôt en 2020 (en mars-avril) mais qui n'ont pas eu le temps de proroger suite au déconfinement n'auront vraisemblablement que très peu – voire pas – de temps pour proroger.

Point CPS

Responsable : Greg Hindson (Correspondant Prévention et Sécurité)

Le Manuel de gestion de la sécurité au sein du club a été largement remanié et complété. Il permet de mettre en conformité le club avec le mode de fonctionnement réglementé d'un DTO.

Le CA approuve à l'unanimité le Manuel de Gestion de la Sécurité. Celui-ci sera mis à disposition des membres très prochainement sur le site Internet du club.

Un point important à retenir concernant les REX : avant soumission d'un REX auprès de la FFA, il est revu par une commission interne composé de membres du club, notamment les instructeurs. Ceci afin d'améliorer la qualité et l'intérêt (à tout point de vue) des REX.

En quelques lignes, un rappel des attributions du CPS :

- Participer aux réunions du Bureau Directeur, du Conseil d'Administration et des Instructeurs ;
- Veiller à l'abonnement systématique de tous les membres aux REX FFA
- Gérer les évènements liés à la sécurité des vols (recueil des signalements et des données, analyse, recommandations et gestion centralisée des CRESAG)
- Représenter l'Aéroclub dans le cadre des activités du réseau des CSP de LFCL

- Réaliser des Bilans Annuels Sécurité (en AG et auprès de la DSAC)
- Elaborer le Dossier Prévention Sécurité (voir notre site http://www.acenac.fr/)
- Animer la Commission Interne Sécurité (1 réunion par trimestre)
- Organiser les briefings obligatoires (1 fois par trimestre) au profit des membres en coanimation avec un FI
- Co-organiser (avec ACAT) le Séminaire Annuel Sécurité des Vols / Lasbordes
- Maintenir à jour le Manuel Gestion de la Sécurité

Attention : l'adresse email du CPS a changé : ac.enac.cps@gmail.com

BIA

Responsable : Roméo Grubo & Alain Soucheleau (Référents BIA), Gabriel Poulignier (Secrétaire)

Vols 2020 : il reste potentiellement 132 élèves à faire voler (101 ENAC + Clémence Royer, 31 Saint-Exupéry), et ce **d'ici le 15/03/21**.

La fenêtre est très courte dans la mesure où il est très peu probable que les vols BIA puissent redémarrer avant fin janvier. Il pourrait être intéressant de savoir avant coup quels élèves sont intéressés pour voler et de leur demander donc leurs intentions.

De surcroit, très peu d'avions seront disponibles début 2021 (voir la section Suivi d'actions et sujets divers).

Vols 2021 : 81 élèves ont été inscrits auprès de la FFA, répartis comme suit :

- Clémence Royer (Fonsorbes, convention ENAC) : 23
- Saint-Exupéry : 32
- Toulouse-Lautrec : 26

Les conventions sont au point, mais formellement celle de Toulouse-Lautrec n'a pas été retournée.

Il faut souligner la très grande disponibilité et la compréhension des correspondants "programmes fédéraux" de la FFA (BIA + objectif pilote).

Dégressivité des tarifs pour une inscription à compter de Juillet

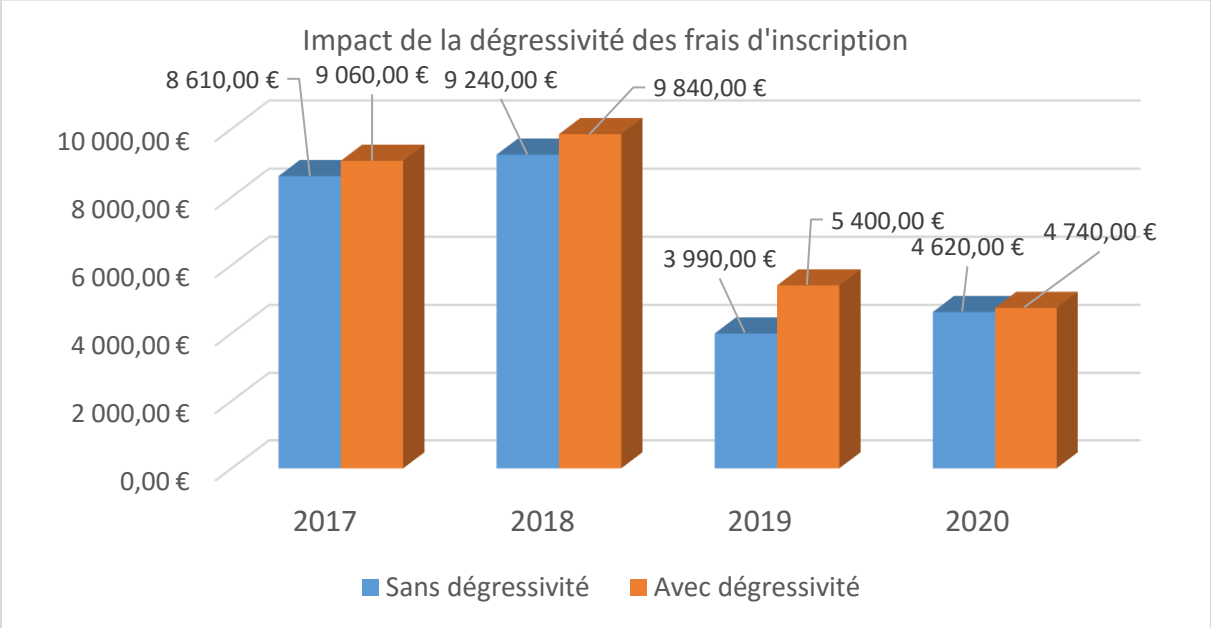
Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

Lors du dernier CA il avait été soulevé qu'il serait intéressant de davantage lisser la réduction accordée aux **nouveaux membres** en fin d'année **en rendant le tarif dégressif de Juillet à Décembre**. Pour rappel, aujourd'hui les personnes souhaitant devenir membre de l'aéroclub sont exonérées de 210€ de frais club (participation aux frais, engagement associatif et assurance casse) s'ils s'inscrivent à partir du 1er octobre. À cette exonération s'ajoute le fait qu'une licence FFA souscrite à partir de cette date couvre la fin de l'année et l'année suivante.

Une telle modification aurait l'avantage d'abaisser l'intérêt d'attendre octobre pour s'inscrire lors d'une prise de contact avec le club en août et septembre et permettrait d'espérer davantage d'inscriptions, et donc d'heures de vol, à ces périodes. Elle introduirait en outre plus d'équité entre les membres lors de leur première inscription et les ferait participer plus justement aux charges du club.

Une étude a donc été réalisée pour s'assurer de la viabilité financière d'une telle mesure. Elle compare le montant total des frais d'inscription encaissés auprès des nouveaux membres en 2017, 2018, 2019 et 2020, avec exonération à partir d'octobre, et le montant total qui aurait été encaissé si une dégressivité avait été mise en œuvre.

La dégressivité proposée est la suivante : 210€ de Janvier à Juin, 180€ en Juillet, 150€ en Août, 120€ en Septembre, 90€ en Octobre, 60€ en Novembre et 30€ en Décembre.



L'analyse montre un contexte toujours favorable pour le budget du club en cas d'une dégressivité des frais d'inscription.

Compte-tenu de ces résultats, le CA adopte à l'unanimité la mise en œuvre de cette dégressivité dès 2021.

Suivi d'actions et sujets divers

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

☑ Action réalisée
☐ Action en cours

Rapport financier de l'année

4500€ sur le Compte Courant.

140000€ sur le LA dont 96000€ de provisions et 30000€ de PGE.

Gros frais : 2000h de l'AC pour 15500€

Frais d'installation d'Aerogest Online :

- 1200€ pour l'installation
- 516€ pour la boîte à clefs

- 780€ pour le TPE

À ce jour, malgré la crise, le bilan de l'aéroclub est toujours positif (« Rien ne rentre, mais rien ne sort »).

L'AOT (la location des bâtiments du club) d'un peu plus de 900€ négociée il y a 9 ans a été alignée avec les autres clubs de la plateforme par Toulouse-Métropole, soit 3400€.

Etat de la flotte

Le VY est arrêté pour changement moteur. Il devrait être immobilisé au moins 1 mois à compter de mi-janvier et donc seulement disponibles à nouveau

Le XU est arrêté pour une visite 2000h mais elle n'a pas encore commencé car Aerodit a dû stopper ses activités lors du déminage de l'épave du Cirrus ayant eu lieu sur l'aérodrome. Il devrait être immobilisé environ 1 mois à compter du début de la visite.

Le VL ne sera disponible qu'une centaine d'heures en début d'année car il arrive aussi en fin de potentiel.

Un avion pourrait être loué pour combler le manque mais c'est très difficile à trouver.

Il se pose aussi la question de mutualiser un simulateur avec d'autres clubs de la plateforme. Il serait peut-être aussi possible d'aller faire du simulateur à l'ENAC. Le Président est mandaté pour établir le contact avec l'ENAC.

Heures de vol & Instruction

Nous sommes à 1000 heures de moins que l'année dernière.

624h ont été réalisées en DC, ce qui constitue plus de 50% des heures, en nette hausse par rapport aux autres années. C'est sans doute lié au fait que les gens, volant peu, volent plus avec instructeur et que les élèves sont plus persévérants face aux difficultés de cette année. Pour mémoire 847h avaient été réalisées en DC l'an dernier et 523h en 2018.

Laurent tient à remercier tous les instructeurs pour leur contribution importante cette année encore.

Perte de plusieurs instructeurs. Arrivée possible de deux nouveaux prochainement. On fonctionne avec 13 instructeurs à ce jour ; il reste un déficit sérieux compte-tenu de la demande.

Concernant les outils pédagogiques, le boitier SAFETYN est en cours d'évaluation. Le concept est vraiment intéressant mais l'outil n'a pas encore été suffisamment testé pour faire une recommandation (pour plus d'infos : https://drive.google.com/file/d/1AC0VE7jnGu-DvPKIlz853rvnagR4gyVp/view)

Travaux

Un portillon devra être installé pour clôturer le grillage côté Nord du hangar.

Contact / Questions / Commentaires : ***ac.enac.secretariat@gmail.com***

Documentation

Stéphane Château a procédé à la numérisation de toute la documentation de nos avions ; celle-ci a été mise à disposition des membres sur le site du club.

Le CA souhaite le remercier très chaleureusement pour cette initiative.

Date du prochain CA

La date du prochain CA sera fixée ultérieurement.